

Les déterminants d'un climat électoral apaisé au Togo: Une analyse à partir de l'exemple des élections de 2007, 2010 et 2013

[The determinants of a peaceful electoral climate in Togo: An analysis based on the example of the elections of 2007, 2010 and 2013]

Adjeta Essossinam

Département de Sociologie, Université de Kara, Kara, Togo

Copyright © 2025 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Since the start of democratic transitions in 1990, African states, including Togo, have often experienced violence during electoral periods. This concerns violence before, during and after the elections calling into question the organizational conditions or the results proclaimed by the competent institutions. As a result, the organization of free, transparent, peaceful elections, the results of which will not be questioned or contested in the streets, becomes for African States both a challenge and a requirement. Despite the violence observed during certain electoral consultations, Togo succeeded in meeting the challenge of organizing peaceful elections. The present research aims to analyze the determinants of the peaceful elections of 2007, 2010 and 2013 in Togo. To achieve this objective, we used a mixed methodology which combined documentary research and empirical research carried out in the field through observation and individual interviews with the target population. The results of the research reveal that the assistance of international bodies, the reform of the conditions for organizing elections and the establishment of the Truth, Justice and Reconciliation Commission (CVJR) made it possible to pacify the political climate and avoid the violence.

KEYWORDS: determinants, calmed climate, election, Togo.

RESUME: Depuis le début des transitions démocratiques en 1990, les Etats africains dont le Togo, ont souvent connu des violences en périodes électorales. Il s'agit des violences avant, pendant et après les élections mettant en cause les conditions d'organisation ou les résultats proclamés par les institutions compétentes. De ce fait, l'organisation des élections libres, transparentes, apaisées et dont les résultats ne connaîtront aucune remise en cause ou contestation dans les rues, devient pour les Etats africains à la fois un défi et une exigence. Malgré les violences observées lors de certaines consultations électorales, le Togo a réussi de relever le défi en matière d'organisation d'élections apaisées. La présente recherche a pour objectif d'analyser les déterminants des élections apaisées de 2007, 2010 et 2013 au Togo. Pour atteindre cet objectif, nous avons fait usage d'une méthodologie mixte qui a combiné la recherche documentaire et celles empiriques menées sur le terrain à travers une observation et des entretiens individuels auprès de la population cible. Les résultats de la recherche révèlent que l'assistance des instances internationales, la réforme des conditions d'organisation des élections et la mise en place de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) ont permis de pacifier le climat politique et d'éviter la violence.

MOTS-CLEFS: déterminants, climat apaisé, élection, Togo.

1 INTRODUCTION

Dans une démocratie, l'autorité du gouvernement n'émane que du consentement des gouvernés. Le principal mécanisme qui traduit ce consentement en autorité gouvernementale est la tenue des élections libres et honnêtes. Comme disait KOFFI Annan (Secrétaire général de l'ONU de 1999 à 2006) le 28 Juillet 1997 lors de la Conférence internationale sur la Gouvernance au service du développement durable et de l'équité en ces termes:

C'est sur la volonté du peuple que doit reposer le pouvoir gouvernemental. C'est cette volonté qui est le fondement de la démocratie; le fondement de la bonne gouvernance. La bonne gouvernance donnera à tous les citoyens [...] un intérêt réel et durable pour l'avenir de leur société [...] avenir à la fois politique, économique, sociale.

Ainsi, toutes les démocraties modernes organisent les élections, mais toutes ces élections ne sont pas démocratiques. Nombreux sont ces pays africains qui ont été épinglés et mis au ban de la communauté internationale pour déficit démocratique né d'interminables crises politiques. En effet, la communauté internationale qui était originellement permissive sur la gestion politique des Etats a fait désormais de la légitimité démocratique une condition de reconnaissance des gouvernements. De nombreuses crises d'ordre politique, social, économique et institutionnel ont abouti à des révolutions ou soulèvements populaires, à des rébellions et, pire encore, à des coups d'Etat militaires. Les séries de coups d'Etat, formes décriées d'accession antidémocratique au pouvoir, mais prisées des pays africains majoritairement francophones, ont jalonné l'histoire de ces pays depuis leur accession à la souveraineté internationale. Si les années 1960 ont été considérées comme celles des indépendances et des régimes de partis uniques caractérisés par une gestion opaque, partisane ou clanique des affaires de l'Etat, les années 1990 au contraire ont rimé avec démocratie, multipartisme et un cortège de conférences nationales ou d'assises nationales devant servir de cadres transitionnels des Etats vers la démocratie, en passant par une refondation des républiques fortement troublées à l'époque par des revendications populaires de nature démocratique (Biléou Sakpane-Gbati, 2011).

Organiser les élections libres, transparentes, apaisées et dont les résultats ne connaîtront aucune remise en cause ou contestation dans les rues, devient pour les Etats africains à la fois un défi et une exigence. Depuis le démarrage de ce que l'on appelle les *transitions démocratiques* inaugurées en 1990 par le Bénin, l'Afrique voit se dérouler une série d'élections paisibles, tant sur le plan national que local; elles s'effectuent dans un contexte de pluralisme politique qui leur donne une toute autre signification, celle d'une compétition et d'un libre choix entre diverses formations politiques et non pas seulement d'un affrontement entre individus comme l'avait organisé certains pays. Désormais, les partis au pouvoir commencent à perdre les élections et leurs résultats sont acceptés même lorsqu'ils sont défavorables aux sortants: plusieurs chefs d'Etat au Bénin à plusieurs reprises, à Madagascar, au Congo ou encore au Sénégal ont ainsi été battus et se sont inclinés. Les décisions du juge électoral sont respectées comme ce fut le cas de façon spectaculaire au Mali lorsque la Cour suprême annula l'ensemble des élections législatives de 1997 et fit procéder à l'organisation d'un nouveau premier tour (Jean du Bois de Gaudusson, 2003).

Ce sont là autant d'évènements et d'évolutions qui attestent de la modification des comportements politiques vis-à-vis de l'élection, du droit et de son juge et d'une nouvelle vision du politique en Afrique. Si, comme l'enseigne depuis longtemps les théoriciens du politique, les élections disputées ne sauraient à elles seules être un gage de démocratie, elles n'en sont pas moins, quelles que soient leurs limites, une condition nécessaire du développement démocratique.

Avec l'enclenchement du processus de démocratisation depuis 1990, les élections pluralistes sont d'actualité au Togo. Il est de plus en plus questions d'élections présidentielles et législatives et récemment d'élections municipales (en 2019) et celles régionales (en 2024). Ainsi, les présidentielles ont été organisées en 1993, 1998, 2003, 2005, 2010, 2015 et 2020. Les législatives quant à elles, ont eu lieu en 1994, 1999, 2002, 2007, 2013, 2018 et 2024. La plupart de ces élections ayant connu la participation de l'opposition ont été violemment contestée. Les tensions résultantes ont freiné le développement économique du pays et maintenu 61,7% des Togolais dans la pauvreté (Togo-presse, N° 7738 du 10 mars 2008, p. 4).

Ainsi, en 2005, l'élection présidentielle controversée avait provoqué de violentes manifestations. Selon un rapport des Nations Unies, plus de 500 personnes avaient trouvé la mort, des milliers d'autres avaient été blessées et plusieurs milliers de personnes avaient également trouvé refuge dans les pays voisins (PNUD info, N°08 de Janvier-Mars 2010: 1). Tous ces constats découlent de la contestation des cadres institutionnel et organisationnel des élections. Toutefois, après 2005, les élections de 2007, 2010 et 2013 se sont déroulées dans un climat relativement apaisé.

En octobre 2007, aucun incident majeur n'a pu émailler les opérations de vote. Plus de 3500 observateurs nationaux et internationaux ont supervisé ces législatives. Ceux-ci ont témoigné le bon déroulement du scrutin. A ce propos, un observateur de la CEDEAO déclarait au micro de Karine Frank, journaliste de RFI: « Nous avons assisté à des élections apaisées et de manière générale à des élections transparentes » (www.rfi.com). Patrick Lawson, premier vice-président de l'UFC à l'époque, au cours

de l'émission « Appel sur l'actualité » du 28 octobre 2009 sur la chaîne radio RFI déclara: « Les législatives de 2007 sont les premières élections sans violence au Togo ».

Ensuite le Togo a organisé le 04 mars 2010 l'élection présidentielle que nombre de Togolais ont jugé comme la « plus apaisée ». Il s'agit là d'un énorme défi pour le pays dont les scrutins présidentiels et législatifs antérieurs ont souvent été émaillés de violences. Cette présidentielle est la deuxième à la magistrature suprême depuis la disparition du président Gnassingbé Eyadéma en février 2005. La mission d'observation de l'UE a reçu le mandat de conduire une évaluation complète du processus électoral de 2010, en conformité avec les standards internationaux et régionaux en matière d'organisation des élections, ainsi qu'avec les lois du Togo.

De concert avec d'autres groupes d'observation internationaux, une Mission d'Observation Electorale de l'UE cherchera à apporter une contribution positive au processus électoral mais ne s'immiscera pas dans la conduite d'une élection, ni dans la validation de ses résultats. (Manuel d'observation électorale de l'Union européenne, 2008, p. 17).

Le jour du scrutin, les observateurs de la Mission ont visité 657 bureaux de vote sur 5930 (soit 11%) dans les 35¹ préfectures du pays pour y observer le vote et le dépouillement. Cette Mission est restée dans le pays pour observer les développements postélectoraux, en particulier, la centralisation des résultats dans les Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) et à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Elle a également suivi le traitement du contentieux électoral, jusqu'à la proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle le 18 mars 2010 (Rapport MOE UE, 2010, p. 3).

Cependant, des mesures insuffisantes de transparence n'ont pas toujours permis d'assurer la confiance de tous les acteurs dans l'administration électorale. Le taux de participation fut plus modeste qu'en 2007. Avec près de 65%, à comparer avec les 85 % lors du scrutin législatif trois ans plutôt, il est indicatif, entre autres, de la contestation profonde par l'opposition du processus électoral, tant dans ses aspects techniques que dans son calendrier de mise en œuvre. Malgré ce climat, le calme dans lequel cette élection s'est déroulée souligne des progrès notables et contraste favorablement avec les événements de 2005 (Rapport MOE UE, op. cit., p. 3).

En effet, l'appui des partenaires en développement au processus électoral de 2010 au Togo remonte à 2007, à l'occasion des législatives, qui avaient permis d'asseoir un parlement démocratique et pluraliste. Encouragés par les progrès réalisés et soucieux de consolider les acquis, le Gouvernement togolais, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et le Programme des Nations Unies pour le développement ont mis en place, en décembre 2009, un nouveau projet d'appui aux cycles électoraux, dont la gestion a été confiée au PNUD. Sur cette base, une convention de contribution a été conclue entre le PNUD et la délégation de l'Union européenne. Depuis lors, le projet a pris son rythme de croisière, avec l'engagement effectif des opérations de révision du fichier électoral, le renforcement des capacités opérationnelles de la CENI, la promotion de la culture démocratique et l'appui à l'observation nationale (Rapport MOE UE, op. cit., p. 2).

A la veille des législatives de 2013, la situation sociopolitique était tendue à cause de la forte tension qui a prévalu entre les acteurs de l'opposition et ceux du parti au pouvoir. Dans le cadre du dialogue entre les acteurs politiques, la coalition Arc-En-Ciel, le Collectif Sauvons le Togo et le Gouvernement se sont rencontrés le 14 juin puis les 5, 6, 8 et 9 juillet 2013 au siège de la Conférence Episcopale du Togo, sous la médiation de Monseigneur Barrigah, évêque d'Atakpamé, en présence de Son Excellence Monsieur Robert Whitehead, Ambassadeur des Etats Unis au Togo. Ces rencontres ont permis d'aborder plusieurs sujets relatifs d'une part à l'apaisement du climat sociopolitique et, d'autre part, à l'amélioration du processus électoral en cours. Résultat, « les élections législatives togolaises du 25 juillet 2013 se sont déroulées dans le calme; aucun incident majeur d'ordre sécuritaire n'est venu perturber les opérations électorales » (Rapport Intérimaire N°5 de l'UE, du 24-30 juillet 2013). Le ministre de la sécurité et de la protection civile, déclarait lors de l'évaluation des activités de la FOSEL 2013 qu'« en rééditant les exploits de 2007 et 2010, les Togolais doivent avoir foi en l'avenir et comprendre qu'au Togo le spectre de violence électorale est en train de disparaître » (Togo Presse, N° 9104 du 23/08/2013, p. 4).

Au regard de ce qui précède, la présente recherche se propose d'analyser les déterminants des élections apaisées de 2007, 2010 et 2013 au Togo. Il revient de s'interroger sur les déterminants des élections apaisées au Togo. Pourquoi les élections de 2007, 2010 et 2013 ont connu moins de violence ? Quels sont les facteurs qui expliquent le bon déroulement de ces scrutins ?

¹ Actuellement le Togo est subdivisé en 39 préfectures

2 CADRE DE RÉFÉRENCE THÉORIQUE

Nous avons analysé les résultats de cette recherche par analogie à certaines théories. La théorie systémique de David Easton est le premier modèle théorique. L'auteur définit un système comme « un ensemble de variables, quel que soit le degré de relation entre elles ». La vie politique peut ainsi se conceptualiser comme un processus où le système politique est capable d'intervenir positivement dans ses relations avec l'environnement, parce qu'il a la capacité de produire des solutions d'adaptation aux pressions de l'environnement et qu'à leur tour ces solutions réagissent sur l'environnement. L'analyse systémique distingue deux types d'environnement qui sont en interaction avec le système politique: l'environnement extrasociétal et l'environnement intrasociétal.

La théorie systémique nous a permis de faire des analyses macroscopiques et de comprendre l'ensemble des facteurs qui conditionnent les transformations d'un système politique particulier comme celui du Togo. Mais cette théorie ne peut à elle seule expliquer le phénomène. Le système politique d'Easton ne prend en compte qu'une partie de la vie politique.

La théorie libérale est le deuxième modèle d'analyse dans le cadre de cette recherche. Selon cette théorie, le rôle de la communauté internationale est d'assurer la cohésion et l'ordre, ce qui implique qu'elle doit être neutre et au-dessus des conflits entre intérêts particuliers. Sa fonction est de garantir l'égalité de tous les pays devant les textes tout en évitant de s'ingérer dans leurs affaires intérieures où chaque pays reste libre de promouvoir ses intérêts à condition de ne pas restreindre la liberté de ces citoyens et des autres pays. Selon J.-J. Rousseau, l'adhésion à une organisation expose l'adhérent à des contraintes volontaires acceptées au départ de son accord d'adhésion.

3 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans le cadre de cette recherche, nous avons adopté une méthode mixte ayant permis d'assurer la scientificité des résultats et leur opérationnalisation. Il s'agit d'une démarche qui a combiné la recherche documentaire et celles empiriques menées sur le terrain à travers une observation et des entretiens individuels auprès de la population cible. Le champ de l'étude est la ville de Lomé. Le choix de Lomé n'est pas un hasard. Etant la capitale du Togo où existent toutes les composantes ethniques, régionalistes et raciales, Lomé constitue une ville où les activités politiques sont intenses. Presque tous les partis politiques y ont leurs sièges. Composée de toutes les couches sociopolitiques, Lomé est le lieu où siègent les représentations des institutions internationales. Ce qui a permis de prendre en compte toutes leurs actions en faveur de la paix dans l'analyse du déroulement des élections au Togo. L'univers d'enquête est composé des individus instruits ou non, âgés de 18 ans et plus et résidant à Lomé.

Sur le plan quantitatif, un échantillon de 169 personnes a été interrogé au moyen d'un questionnaire. Quant aux données qualitatives, elles ont été collectées à l'aide d'un guide d'entretien adressé à 11 personnes ressources (2 représentants des institutions internationales, 4 responsables des organisations de la société civile et 5 leaders des partis politiques). Le dépouillement des informations quantitatives recueillies sur le terrain a été fait à l'aide du logiciel S.P.S.S tandis que les données qualitatives sont traitées manuellement.

4 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Les résultats de cette recherche révèlent que les déterminants du climat apaisé en périodes électorales de 2007, 2010 et 2013 au Togo sont multidimensionnels. Ces déterminants sont de deux ordres: les facteurs externes et ceux internes.

4.1 LA CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DANS LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS APAISÉES AU TOGO

Pour promouvoir des élections libres et régulières, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) offre une assistance électorale stratégique aux Etats dont le Togo, à divers niveaux du processus électoral.

4.1.1 ASSISTANCE FINANCIÈRE, TECHNIQUE ET LOGISTIQUE DES PARTENAIRES

Au Togo, suite aux violences de 2005 à l'arrivée du Président Faure Gnassingbé au pouvoir, en accord avec l'Organisation des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Union Européenne a soutenu le pays dans les processus électoraux et la construction de l'Etat de droit, par ses Missions d'Observation Electorale et ses financements.

En 2007, sur la base des progrès accomplis par le Togo dans la mise en application des 22 engagements auxquels il a souscrit en avril 2004 auprès de l'Union Européenne (UE) et dont les grands traits sont repris dans l'Accord Politique Global (APG) en

2006, les partenaires du Togo ont mis à la disposition de la CENI, début juin 2007, près de 13 milliards de francs CFA. Ces partenaires sont entre autres l'UE, les Nations Unies, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis. Ce fonds a constitué un vivier financier pour la commission électorale pour l'organisation des législatives de 2007. Cette manne financière étrangère dont disposait la CENI a servi d'appoint à son propre budget approuvé le 05 avril 2007 en conseil des ministres et évalué à 18 milliards de francs CFA. Les résultats empiriques illustrent bien cet état de chose lorsque la majorité et une proportion non négligeable des interviewés révèlent respectivement « efficace » (42,52%) et « très efficace » (32,93%) l'apport financier des Organisations Internationales pour l'organisation des élections au Togo.

Par ce résultat, on constate que la plupart des togolais sont conscients du rôle important que joue la communauté internationale dans le processus de démocratisation du pays. Cela témoigne de l'appui important souvent accordé à la société civile dans le cadre de la consolidation de la démocratie. Cet appui permet à la société civile de prendre part au processus des consultations électorales par ses missions d'observation électorale.

Sur le plan technique et logistique, le Gouvernement togolais a mis à la disposition de la CENI 2 685 kits informatiques grâce à l'appui des partenaires au développement en l'occurrence le PNUD. L'utilisation de ces kits pour faire le recensement électoral a permis d'établir un nouveau fichier électoral fiable et sécurisé. Le jour du scrutin le 14 octobre 2007, aucun incident majeur n'a pu émailler le vote. Après celui de 2007, un nouveau projet d'appui aux cycles électoraux, dont la gestion a été confiée au PNUD en décembre 2009 a continué avec la consolidation du cadre électoral et la pérennisation des acquis, de manière à baliser le chemin aux scrutins futurs.

En 2010, l'Union européenne a financé à hauteur de 12,5 millions d'euros l'organisation de l'élection présidentielle, et a envoyé une mission d'observation. Elle était le garant attendu des résultats comme premier donateur et observateur. Selon le site icilome.com, en 2013 les dépenses engagées lors du processus s'élèvent à 11 391 218 389 francs CFA. Pour le Journal l'Union du 24 décembre 2012, le Président de la CENI déclarait à l'époque: « qu'il faudra la bagatelle de 8,914 milliards de francs CFA pour tenir le scrutin de 2013. L'Etat en a déjà inscrit au budget 2013 la somme de 5 milliards de francs CFA. Le gap est à financer par les bailleurs de fonds ». Cependant, les législatives de 2013 ont été particulièrement financées par l'Etat togolais.

Eu égard aux investissements énormes en vue de la consolidation de la démocratie en général et des processus électoraux en particulier, les principaux donateurs, usent de leur influence pour l'apaisement du climat politique dans le pays. Ce fut le cas de la levée des inculpations et la libération suite aux incendies des marchés de tous les responsables des partis politiques et associations membres du CST, conformément aux engagements pris par le Gouvernement togolais, au cours des discussions politiques préélectorales en juillet 2013 à Lomé initiées par monsieur Robert Whitehead, Ambassadeur des Etats Unis et parrainée par Mgr Nicodème Barrigah, Evêque d'Atakpamé.

4.1.2 APPUI À L'OBSERVATION ÉLECTORALE DES PARTENAIRES

Dans l'ensemble, les observateurs internationaux peuvent poser aux autorités électorales du pays hôte des questions relatives à la préparation et au déroulement des opérations de vote, leur rapporter des anomalies constatées sans jamais entraver aux opérations en cours. Ils peuvent contresigner les procès-verbaux des résultats et y consigner leurs observations et contestations. Au terme des élections, ils doivent élaborer un rapport circonstancié dans lequel ils portent un jugement officiel sur la validité et la crédibilité du processus électoral dans son ensemble; et en conséquence, sur la légitimité dont peuvent se prévaloir les personnes élues. Ce rapport doit être adressé aux autorités électorales du pays hôte et à leur organisme de rattachement. En 2007, plus de 3500 observateurs nationaux et internationaux ont supervisé ces législatives. En 2010, au total, 130 observateurs, ressortissants de 25 des 27 Etats membres de l'Union européenne (UE) et de la Suisse en tant qu'Etat associé, ont été déployés dans les 35² préfectures du pays.

En 2013, l'appui de l'UE était limité à l'observation électorale nationale par le truchement de la société civile visant à renforcer les capacités en matière d'observation des organisations de la société civile engagées dans l'observation électorale. Ainsi, l'institut Gorée a signé un contrat de financement avec la Délégation de l'UE basée au Togo en décembre 2012. Dans la mise en œuvre du contrat, l'institut Gorée avait associé un consortium de 35 organisations de la société civile togolaise. Sur

² Le Togo comptait 35 préfectures en 2013 ; contrairement à 39 préfectures aujourd'hui en raison de la création de 4 nouvelles préfectures en 2018.

toute l'étendue du territoire, la mission d'observation de Gorée institut a déployé 960 observateurs (nationaux et internationaux) y compris des moniteurs et superviseurs.

Certes, une mission d'observation électorale ne garantit pas la transparence à 100% du scrutin, mais la présence de missions d'observateurs électoraux dans un pays avant, pendant et après les élections réduit le risque d'une flambée de violence comme le déclare cet enquêté en ces termes:

Une élection sans les observateurs internationaux ne nous rassure pas en termes de transparence parce que les organisateurs des élections au Togo sont habitués aux pratiques de fraude pour empêcher la vérité des urnes. La présence des partenaires en mission d'observation limite les velléités en matière de fraude et des irrégularités qu'on observe souvent.

La décision d'envoyer des équipes d'observation est nécessaire pour dissuader les semeurs de troubles. Les instances régionales peuvent apporter une contribution utile en veillant à ce que soient mises au point des lignes directrices sur la tenue d'élections libres et régulières. Par exemple, l'Union africaine a mis au point une Charte de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Ces textes servent de base aux missions d'observation des élections dans les Etats membres. Ainsi, la crédibilité des résultats dépend en partie de la certification des observateurs électoraux.

4.1.3 LE RENFORCEMENT DU PROCESSUS ÉLECTORAL ET INSTAURATION DE L'ESPRIT DE DIALOGUE ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES

Le droit de vote, la liberté de voter en toute sécurité et le droit au secret du vote sont tous des droits fondamentaux et constitutionnels. A ce titre, ils doivent être garantis à tous les citoyens. L'intervention de la communauté internationale qui constitue plus des opérations d'observations voire de vérification ou de certification du processus électoral, porte sur: les opérations d'enrôlement des électeurs et la constitution d'un fichier électoral fiable et crédible qui doivent se faire sans intimidation ni exclusion; les conditions d'éligibilités qui doivent être les mêmes pour tous; l'accès libre et équitable aux médias; la disponibilité équitable et fiable du matériel électoral (urnes transparentes et scellées, isolements, bulletins de vote...); les facilités de campagne électorale; le déroulement du vote proprement dit; les opérations de décompte, de comptabilisation des voix, de transmission et de centralisation des résultats, leur compilation; le règlement des contentieux et la publication des résultats.

C'est donc par souci de vulgarisation des principes démocratiques et de leur respect par les Etats que la communauté internationale surveille sur le processus des élections africaines en l'occurrence par le biais des mandataires des organisations internationales (ONU), des organisations régionales (UE et UA) ou des organisations sous régionales (CEDEAO). Une enquêtée (actrice de la société civile) se confie à nous en ces termes: « notre rôle n'est pas de s'ingérer dans la vie politique togolaise ni d'imposer notre volonté aux togolais; mais il nous revient d'œuvrer pour l'apaisement politique dans tout le pays ».

Ainsi, en visite à Lomé, le 28 juillet 2009, le Président burkinabé, Blaise Compaoré, facilitateur du dialogue intertogolais de 2006 a rencontré les partenaires au développement du Togo, l'opposition parlementaire (UFC³, CAR⁴), la majorité parlementaire (RPT), les partis de l'opposition extra-parlementaire signataires de l'Accord Politique Global (CDPA⁵, CPP⁶, PDR⁷) et une délégation du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC). A la fin de sa visite, le Président du Burkina Faso avait déclaré ceci « j'ai compris de l'esprit qui prévaut, que toutes les parties restent attachées à la conduite d'un processus équitable des présidentielles apaisées au Togo ».

Une semaine après cette visite à Lomé, le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), l'Union des Forces de Changement (UFC) et le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) se sont retrouvés à Ouagadougou, autour du facilitateur du dialogue intertogolais. Cette rencontre s'est tenue du 4 au 7 août 2009 et vise à consolider le dialogue entre les acteurs politiques en vue d'un processus électoral équitable et apaisé en 2010. A Ouagadougou, les différents partis se sont entendus sur les conditions d'éligibilité à l'élection présidentielle, en l'occurrence celles relatives à la nationalité et au quitus fiscal. Les trois délégations se sont accordées sur leur assouplissement afin de permettre aux candidats potentiels de se présenter à la compétition électorale de 2010. Aussi, les protagonistes ont-ils reconnu « la nécessité de renforcer, au sein de la CENI, le

³ UFC : Union des Forces du Changement

⁴ CAR : Comité d'Action pour le Renouveau

⁵ CDPA : Convention Démocratique des Peuples Africains

⁶ CPP : Convergence Patriotique Panafricaine

⁷ PDR : Parti pour la Démocratie et le Renouveau

Secrétariat administratif chargé de lui apporter un appui technique pour l'organisation pratique des élections", a indiqué le communiqué final des travaux. De même, à la veille des élections législatives du 25 juillet 2013, le Président ivoirien Alassane Ouattara avec son homologue du Nigéria, Goodluck Jonathan, ont effectué une visite au Togo pour apporter le soutien de la CEDEAO au bon déroulement du scrutin.

4.2 LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE APRÈS LE DÉCÈS DU PRÉSIDENT EYADEMA ET L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS SANS VIOLENCE

Certains Togolais se sont résignés parce qu'ils ne croient pas que des élections transparentes et libres sont possibles au Togo. Ils se souviennent aussi de la violence de l'élection présidentielle de 2005 et ne veulent pas que cela se reproduise.

4.2.1 EFFET DU TRAUMATISME DES VIOLENCES ÉLECTORALES PASSÉES SUR LES ÉLECTIONS DE 2007, 2010 ET 2013

Les résultats de la recherche révèlent que l'une des causes pour lesquelles les scrutins qui ont suivi celui de 2005 n'ont pas connu de violence est le traumatisme causé par les violences électorales à la suite du décès du Président GNASSINGBE Eyadéma. En effet, 31,73% des personnes enquêtées dans le cadre de cette recherche expliquent cette accalmie par la peur de certains citoyens d'être réprimé tandis que 36,53% du même échantillon d'enquête justifie cet état de chose par la déception et le découragement vis-à-vis de la politique.

La décision des Forces Armées Togolaises de confier le pouvoir à Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE suite au décès du président Eyadéma le 5 février 2005 a été vivement condamnée sur le plan national et international au regard de son caractère anticonstitutionnel. Au niveau national, les partis de l'opposition ont demandé le retour à la légalité constitutionnelle avec la mise en place « d'une transition consensuelle », devant déboucher sur les élections présidentielle et législatives sous l'égide de la communauté internationale.

Le 6 février 2005, l'opposition annonce sa volonté de contester cette décision par des manifestations pacifiques malgré l'interdiction par le ministre de l'Intérieur, toutes les manifestations publiques en raison du deuil national de deux mois décrété par le gouvernement pour « honorer la mémoire du Président défunt ». Le 12 février 2005, certains partis politiques de l'opposition ont organisé une première manifestation pour exiger le retour à l'ordre constitutionnel après l'investiture officielle de Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé le 7 février 2005 comme nouveau Président du Togo. Dès cette date, des manifestations pacifiques et des journées villes mortes ont eu lieu de manière improvisée à Lomé et dans certaines villes de l'intérieur du pays. Ces manifestations ont fait l'objet de répressions par les forces de sécurité.

Une autre marche de protestation, organisée le 27 février 2005 par des organisations de femmes réclamant le retour à l'ordre constitutionnel, s'est terminée par des affrontements entre les forces de sécurité et les manifestants. Selon la déclaration de la coalition de l'opposition le 29 avril 2005, des corps sans vie ont été retrouvés dans la lagune de Bè, quartier de Lomé réputé hostile au parti au pouvoir. C'est ainsi qu'un de nos enquêtés résidant dans ce quartier nous a dit ceci :

Pendant la période des élections, le quartier Bè où j'habite connaît toujours des violences. Tout le monde est considéré ici comme opposant. Lorsque les agents des forces de sécurité arrivent pour réprimer une marche de contestation, ils ne distinguent pas les manifestants de ceux qui ne manifestent pas.

Par voie de communiqué de presse en date du 5 avril 2005, la coalition de l'opposition a lancé un appel à l'endroit de la population togolaise à défendre leur droit à la liberté et à la démocratie en manifestant massivement sur toute l'étendue du territoire pour exiger la reprise du processus de révision des listes électorales et le report de la date du scrutin présidentiel, à compter du 6 avril 2005 jusqu'à l'obtention de leurs exigences. La coalition a aussi demandé aux populations togolaises de rester mobilisées et vigilantes jusqu'à la victoire finale. Dans un tel contexte de défiance, plusieurs blessés ont été officiellement recensés par les services de l'Etat à la suite de violents affrontements qui ont eu lieu le 16 avril 2005 dans les rues de Lomé entre les militants du RPT et ceux de la coalition.

La démission de monsieur François Boko, ministre de l'Intérieur en charge de l'organisation de l'élection présidentielle dans la nuit du 21 au 22 avril 2005 a été un événement qui a détérioré le climat politique. Sa démission est suivie d'une conférence de presse lors de laquelle il a demandé le report de l'élection en raison du climat politique délétère dans lequel s'est déroulée la campagne électorale émaillée de violences et de la menace d'une guerre civile. Cette démission du ministre a été perçue par les partisans de l'opposition comme un acte de bravoure tandis que les partisans du parti au pouvoir (RPT) considèrent cette démission du ministre François Boko comme un acte de trahison et de lâcheté. Un enquêté se prononce en ces termes : « comment peut-on admettre que le ministre qui est en charge de l'organisation des élections qui a toujours déclaré que tout se déroule bien puisse démissionner et demander le report de l'élection à 48 heures du jour des opérations de vote ? C'est un traître et un lâche ».

La proclamation des résultats à l'issue des opérations de vote du 24 avril 2024 a constitué le début du déclenchement des plus graves violences politiques et des violations systématiques des droits de l'homme. Les sympathisants et les militants de l'opposition ont contesté la validité des résultats par des manifestations dans les rues de Lomé et de certaines localités du pays. En réponse à cette violence qui gagnait du terrain, les partisans du RPT ont déclenché des actions de riposte avec des affrontements qui ont fait un grand nombre de victimes, de destructions de biens et de propriétés. De violentes manifestations se sont également produites dans d'autres villes notamment à Atakpamé, à Aného, à Kpalimé, à Mango, à Sokodé et à Tsévié. Ces violences sont à l'origine des déplacements importants de personnes dans le pays ainsi qu'un afflux massif de réfugiés au Ghana et au Bénin.

Les contestataires ont encore les séquelles des violences de 2005. Pour preuve, lors des audiences publiques de la CVJR à Lomé, un déposant a affirmé qu'il avait encore des débris de balle dans son corps et qu'il lui fallait suivre une opération chirurgicale. Certains ont perdu des parents, leurs enfants, leurs conjoints et ne souhaiteraient plus revivre ces événements. Ce qui justifie en partie cette baisse de violence en 2007, 2010 et 2013.

4.2.2 AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ORGANISATION ET ÉLECTIONS APAISÉES AU TOGO

Les résultats de cette étude laissent entrevoir que l'organisation des législatives de 2007 a été une grande réussite et a permis de mettre en place un nouveau fichier électoral avec des données statistiques récentes et fiables. Les enquêtés ont une bonne appréciation des conditions d'organisation des élections législatives de 2007. Ils sont respectivement 31,14% et 38,32% de l'échantillon d'enquête à apprécier de « très bonnes » et « bonnes » le cadre organisationnel du scrutin en 2007. Pour le compte de l'élection présidentielle de 2010, 48,50% des personnes interrogées trouvent que les conditions d'organisation du scrutin sont « bonnes » contre 52,33% du même échantillon des répondants qui trouvent l'organisation des législatives de 2013 « bonne ».

Il convient de souligner que cette appréciation globalement positive des conditions d'organisation des élections de 2007, 2010 et 2013 sont le fruit d'une volonté des acteurs politiques d'assainir les cadres institutionnel et organisationnel des processus électoraux. En effet, conformément au code électoral, la Commission Electorale Nationale Indépendante, au sein de laquelle siégeaient tous ses membres est l'institution en charge de l'organisation de ces élections. Ensuite, la représentation des membres des CELI qui fut consensuelle a été un grand atout. Enfin, le recensement électoral n'a pas causé trop de problèmes. Les cartes d'électeurs infalsifiables et sécurisées étaient délivrées séance tenante dans les centres de recensement et de vote (CRV). C'est à juste titre que la majorité des enquêtés trouvent « bonnes » et « très bonnes » les conditions d'organisation des législatives de 2007.

En 2010, grâce à l'intervention du facilitateur, Blaise COMPOARE, il a fallu surmonter de nombreuses difficultés au début du processus: la nomination des personnes qui peuvent faire partie de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le choix de son président, plus tard les relations contentieuses entre les partis d'opposition, le parti au pouvoir et le gouvernement. Ainsi, composée de 17 membres (5 représentants du parti au pouvoir, 5 représentants des partis de l'opposition parlementaire, 3 représentants de partis extraparlimentaires, 3 représentants de la société civile et 1 représentant de l'administration), la CENI était chargée de l'organisation et la supervision de l'ensemble du processus électoral. Cela était question de la mise en place des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) et la nomination des membres des Comités des Listes et Cartes (CLC) qui ont en charge l'inscription des nouveaux électeurs, la correction de la liste électorale existante et la délivrance des cartes d'électeurs numériques. La CENI a recruté et formé également des techniciens informatiques et d'autres agents électoraux. De même, elle a géré le budget fourni par le gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Après plusieurs reports à cause de la contestation du processus par l'opposition, les législatives ont finalement eu lieu le 25 juillet 2013. Les responsables des partis de l'opposition estimaient que les conditions n'étaient pas réunies pour un scrutin transparent, juste et équitable. Le Collectif Sauvons le Togo (CST) pointe du doigt les institutions. L'un des leaders de ce collectif a dit ceci: « les institutions qui sont impliquées dans le cadre de l'organisation des élections, la CENI, la Cour Constitutionnelle et la HAAC ne présentent aucun gage d'impartialité et d'indépendance pour qu'on pense que ces élections seront transparentes ». Quant à la coalition Arc-en-Ciel, elle n'entendait pas prendre part à ces législatives si certains points n'étaient pas réglés. Sa coordinatrice, Brigitte Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON exige la libération de leurs collègues de l'opposition indûment emprisonnés et la résolution de la question du vote par procuration.

Autre point de débat, la sécurité et l'accès à toutes les localités, plus particulièrement à Kara. Dans cette région, une organisation dénommée les Défenseurs Intrépides de la Démocratie et de la Patrie (DIDP) séviraient et empêcheraient toute réunion de l'opposition. Face à ces revendications, le ministre de la Sécurité, Colonel YARK Damehane, assure qu'il « n'y aura pas un coin de notre territoire qui sera interdit à qui que ce soit. La loi de la République s'appliquera sur toute l'étendue du

territoire national pour que chaque candidat puisse battre sa campagne en toute sérénité ». Pour joindre l'acte à la parole, les autorités ont déployé 6000 policiers et gendarmes pour la sécurisation des élections législatives.

Selon le Ministre Bawara de l'Administration territoriale, les reports répondent à une préoccupation majeure du gouvernement qui, tout en respectant le délai constitutionnel, reste davantage soucieux d'organiser des élections apaisées, consensuelles et qui ne soient pas contestables. Le gouvernement illustre ainsi sa volonté de régler tous les facteurs de contestations susceptibles d'entacher la qualité des élections.

4.2.3 LES ENJEUX DES ÉLECTIONS

La situation socio-économique du Togo présentait de nombreuses contraintes et difficultés. Elle se caractérise par la pauvreté, les problèmes de développement, le non-respect des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels. Cette situation a eu pour conséquence, une forte chute de la croissance économique entre 1991 et 2006. Selon les résultats de l'enquête « Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être » (DGSCN, 2006), le Produit Intérieur Brut (PIB) a engendré une croissance négative de moins de 14%, l'indice de développement chute de 0,51 en 1995 à 0,49 en 2004, l'arrêt de la plupart des partenaires au développement, une réduction des dépenses publiques et la détérioration des infrastructures économiques et sociales. La timide et difficile mise en œuvre des 22 engagements pris par les acteurs politiques togolais à Bruxelles en 2004 est remise en cause par les troubles sociopolitiques consécutifs à la succession du Président Eyadéma GNASSINGBE entre février et mai 2005; ceci a pour résultats: une pauvreté endémique, un très faible accès aux services sociaux de base et un déficit en matière de gouvernance démocratique et économique.

Cinq ans après son premier mandat, le Président Faure GNASSINGBE n'a pas pu asseoir les bases structurelles d'une démocratie forte et d'une économie florissante. Les efforts faits par ce dernier n'ont pas été suffisants pour permettre aux Togolais de se vanter d'une démocratie apaisée où les principes forts d'une démocratie moderne balisent le terrain pour un développement économique.

Sur le plan politique, après son accession au pouvoir suite aux élections émaillées de violences en 2005, cette présidentielle de 2010, constituait une occasion pour le Président Faure Essozigna GNASSINGBE de redorer son image et assoir réellement son autorité.

En 2013 après moult péripéties et plusieurs reports, les élections législatives ont eu lieu avec la participation de la quasi-totalité des acteurs politiques togolais. Les principales personnalités animant la vie publique se sont présentées, réparties avec d'autres candidats, dans les 30 circonscriptions électorales que comptait le pays en 2013. Marquée par sa sobriété et le peu d'engouement auquel elle donne traditionnellement lieu, la campagne électorale n'a pas connu d'incidents majeurs. Les enjeux de ces élections étaient clairs: pour la majorité, remporter le scrutin et poursuivre les réformes; pour l'opposition réaliser enfin l'alternance dans la paix.

Le défi pour le pouvoir sortant qui est incarné par le jeune parti Union pour la République (UNIR⁸) qui participait pour la première fois à une compétition électorale, est d'abord de faire mieux que l'ancien parti Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) qui avait obtenu la majorité absolue en 2007, avec 50 des 81 sièges. Pour convaincre les électeurs, ses atouts portent essentiellement sur le bilan socio-économique: développement des infrastructures, emploi des jeunes, développement à la base, soutien multiforme aux agriculteurs, mesures en faveur des secteurs sociaux. Mais également sur les avancées démocratiques en matière de liberté: liberté de presse, loi sur les manifestations, parité en politique, création de la Cour des Comptes, modernisation de la justice, renforcement des pouvoirs de la CNDH (Commission Nationale des Droits de l'Homme), ouverture politique.

4.3 L'INFLUENCE DU PROCESSUS DE RÉCONCILIATION SUR LES ÉLECTIONS DE 2010 ET 2013

Installée dans sa fonction par le Président de la République le 29 mai 2009, la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) a contribué significativement à pacifier le climat politique au Togo. Le mandat de cette commission était de faire la lumière sur les actes de violence et les violations des droits de l'homme à caractère politique de 1958 à 2005 au Togo.

Les résultats de notre recherche montrent que la majorité des personnes interrogées trouvent la création de la CVJR respectivement « bonne » (40,72%) et « très bonne » (20,96%). Cette bonne appréciation de la création de la CVJR n'est pas

⁸ UNIR est créée le 14 avril 2012 par le Président Faure Essozigna GNASSINGBE

un hasard. Depuis sa mise en place, elle a joué un grand rôle dans l'apaisement du climat politique dans le pays. Dès lors qu'un événement conflictuel se produisait, elle était sollicitée. Ils sont 30,54% des enquêtés à apprécier de « très bien » le travail de la CVJR tandis que 18,56% du même échantillon qualifient de « bien » le travail de la commission. Une proportion non négligeable des enquêtés (20,36%) trouve le travail de la CVJR « assez bien ».

En effet, les membres de la CVJR ont eu à rencontrer dans le cadre de la sensibilisation préélectorale de 2010 les institutions, dont l'État-major, les Forces de Défense, le Ministère de la sécurité. Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN, Président de cette commission a souligné lors d'une émission spéciale sur la télévision nationale (TVT) le mercredi 8 septembre 2010 ce qui suit:

Avant l'élection présidentielle, c'était pour que chaque organe aille à cette élection avec l'apaisement qu'il faut. En faisant uniquement ce qui lui est demandé sans se donner d'autres attributions que celles qui sont prévues. Ensuite, maintenant nous sommes dans un climat où il faut consolider l'apaisement. Donc au niveau institutionnel, nous leur demandons aussi cela.

Ainsi la commission était devenue une instance vers laquelle se tournent tous les regards dès lors qu'une situation de crise se produit dans le pays. Concernant les arrestations, les responsables de cette commission intervenaient directement auprès des personnes concernées dans une discrétion totale comme nous a avoué un membre de la commission. La libération des membres du Mouvement Citoyen pour l'Alternance (MCA) avant les élections en est une parfaite illustration. Face à cette question, Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN répondait dans l'émission susmentionnée en ces termes: « Je ne voudrais pas entrer dans les détails, mais je vous dirai tout simplement que nous avons eu une implication très importante dans le dénouement de ce problème. Peut-être si vous interrogez les concernés ou si la curiosité vous pousse vers eux, ils pourront vous en parler ».

La CVJR s'est beaucoup impliquée dans la pacification du climat politique togolais à travers les missions de facilitation de son Président au regard des récurrentes crises sociopolitiques à chaque période électorale. Compte tenu de cette situation sociopolitique du pays, la commission est allée au-delà de ses prérogatives.

Il convient de rappeler que la grande majorité des enquêtés (91,30%) ont exprimé leur satisfaction de l'implication de la CVJR dans la décrispation du climat politique dans le pays.

5 DISCUSSION

Les résultats de cette étude montrent que plusieurs facteurs ont contribué à pacifier le climat lors des élections de 2007, 2010 et 2013 au Togo. Le premier facteur est la contribution de la communauté internationale par son assistance financière, technique et logistique, d'une part et son appui à l'observation électorale et au renforcement du processus électoral par l'instauration de l'esprit de dialogue entre les acteurs politiques. Le second facteur est relatif à l'amélioration des conditions d'organisation des élections au Togo, d'une part et à l'effet du traumatisme des violences électorales passées sur les élections de 2007, 2010 et 2013. Le troisième facteur est l'influence du processus de réconciliation sur les élections de 2010 et 2013.

Il est opportun de souligner que les résultats de cette étude corroborent ceux de B. Zalagoye (2005) qui pensent que les facteurs importants pour tout régime qui se veut démocratique doit faire preuve d'un niveau d'efficacité élevé pour éviter que la liberté et la compétition politique ne tournent à l'extrémisme et au conflit sont la croyance en la légitimité des gouvernants, le respect de l'opposition; une volonté de composer avec elle, ce qui implique souplesse et pragmatisme; un minimum de confiance dans le milieu politique et de coopération entre rivaux électoraux; une modération dans la prise de position; un discours marqué par la courtoisie; le souci de l'efficacité et de la participation politique.

Les résultats de cette recherche s'inscrivent dans la même logique que ceux des travaux de E. Adjeta et T. Danioué (2017). Les résultats de ces auteurs révèlent que le Togo a besoin des institutions fortes pour l'instauration d'une paix sociale, gage du développement socio-économique parce que les institutions qui ont en charge l'organisation des opérations électorales souffrent de crédibilité liée à leur inefficacité, partialité et inconstance dans la gestion des processus électoraux. Dans la même perspective des résultats de cette recherche, A-M. Essoungou (2011) avait déjà démontré par ses travaux en 2011 que les élections sont rarement le déclencheur de conflits: elles s'inscrivent généralement dans la continuité de tensions latentes, souvent anciennes, qui trouvent là l'occasion de s'exprimer. Il est donc nécessaire pour les acteurs politiques d'un pays, d'animer la vie politique par le dialogue qui débouche souvent sur l'adoption des textes consensuels. C'est dans cette logique que s'inscrit B. M. Metou (2013). Les résultats de l'auteur montrent qu'à l'issue d'un dialogue le texte adopté reste ouvert aux influences futures et extérieures, et garde une certaine souplesse pour être révisé à la veille de chaque scrutin. Selon B. M. Metou (2013), cette démarche contribue à éviter des confrontations potentiellement dangereuses et à assurer un soutien populaire au processus démocratique.

Le traumatisme que les violences électorales de 2005 ont provoqué dans la mémoire collective des victimes, est l'une des causes de la stabilité et du climat apaisé aux élections de 2007, 2010 et 2013 au Togo. En effet, par peur de revivre les événements tragiques causés par les violences lors des élections passées, certains citoyens adoptent un comportement de paix en renonçant aux attitudes et pratiques qui sont source de conflits. Ce type de comportement s'explique par la théorie du traumatisme historique de Paul Bois (1960). Selon cet auteur, la clef des clivages politiques présents est à chercher dans le passé. C'est dans cette même logique que E. Leroy-Ladurie (1973, p. 179) explique comment « en quelques années l'événement fugitif a secrété la mentalité durable; le temps court a mis en place le temps long ».

En tout état de cause, la présente recherche a donné un éclairage sur les déterminants du climat apaisé lors des élections de 2007, 2010 et 2013 au Togo. Cette étude donne l'opportunité de convenir avec E. Adjeta (2017, p. 339) qui pense qu'une élection représente l'occasion pour les forces en présence de « faire la guerre par d'autres moyens ». C'est dire que le comportement de tous les acteurs politiques et leur propre adhésion aux règles démocratiques sont souvent la clé d'une élection apaisée. La réussite de toute élection dépend de l'engagement des acteurs impliqués dans le processus à faire preuve de maturité démocratique, gage d'une élection transparente, juste, équitable, non contestable et acceptable par tous.

6 CONCLUSION

L'objectif de cette recherche étant d'analyser les déterminants des élections apaisées de 2007, 2010 et 2013 au Togo, nous avons fait usage d'une méthodologie mixte qui a combiné la recherche documentaire et celles empiriques menées sur le terrain à travers une observation et des entretiens individuels auprès de la population cible. Les résultats de la recherche montrent que l'assistance des instances internationales, la réforme des conditions d'organisation des élections et la mise en place de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) ont permis de pacifier le climat politique et d'éviter la violence.

En effet, plus les élections sont transparentes et reflètent le choix du peuple, plus les relations de commandement et de subordination entre les gouvernants et les gouvernés au sein de la société seront facilement acceptées. Car, la transparence des débats et l'honnêteté des consultations impliquent des garanties en amont dans l'organisation des élections mais aussi en aval, dans le respect de la volonté populaire. Après la présidentielle controversée de 2005 qui a connu des violences, le Togo a organisé des élections apaisées reconnues par la communauté internationale. Après la signature de l'Accord Politique Global (APG) le 20 août 2006, une nouvelle volonté d'organiser des élections apaisées a vu le jour entre les protagonistes de la crise togolaise. Elle a été renforcée par la communauté internationale qui a contribué à consolider le cadre électoral de 2007 ayant permis de baliser le chemin aux scrutins de 2010 et de 2013 par les campagnes de sensibilisations sur la non-violence, la démocratie, le comportement citoyen et les droits de l'homme menées par les organisations internationales et de la société civile. Les dialogues politiques ont été possibles grâce à ces sensibilisations qui ont été déterminantes pour l'apaisement politique dans le pays. Ce qui a permis d'organiser les élections dans de bonnes conditions. La création de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) dont le mandat était de faire la lumière sur les actes de violence et les violations des droits de l'homme à caractère politique de 1958 à 2005, a aussi impacté positivement l'environnement politique togolais. Ainsi, critiquée au départ, cette commission a été une instance qui a éclairé les togolais sur un certain nombre de faits. A travers son président, Elle a contribué à l'apaisement des élections de 2010 et de 2013.

REFERENCES

- [1] ADJETA Essossinam, 2017, L'abstentionnisme électoral au Togo. Etude comparée d'une zone de forte et de faible participation: cas de Lomé-Commune et de la Kozah, Thèse de doctorat en Sociologie politique soutenue à l'Université de Lomé (Togo).
- [2] ADJETA Essossinam et Tamasse DANIOUE, 2017, « Perceptions politiques et phénomène d'abstentionnisme électoral au Togo. Analyse croisée entre les circonscriptions électorales de Lomé-Commune et de la Kozah », Lomé, *Etudes Togolaises*, Revue Togolaise des Sciences, Vol 11, n°1 – Janvier – Juin 2017, pp: 195-215.
- [3] ALABA Manzamasso, 2007, La Contestation des élections au Togo, Déficit de culture démocratique: exemple de l'élection présidentielle de 2005, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Université de Lomé.
- [4] Accord Politique Global, 2006, *Dialogue intertogolais*, Lomé, le 20 août 2006.
- [5] DGSCN, Questionnaire des Indicateurs de Base de Bien-être, 2006.
- [6] DGSCN, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (06 au 21 novembre 2010), résultats définitifs, 2011.
- [7] EASTON David, 1974, *Analyse du système politique*, Paris, Armand Colin.
- [8] ESSOUNGOU André-Michel, 2011, Elections en Afrique, entre progrès et reculs, in Afrique Renouveau. Article consulté sur le site : <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/ao%C3%BBt-2011/electionsen-afrique-entre-progr%C3%A8s-et-reculs>.

- [9] Forum de la semaine (journal), N°1479 du 14 Août 2013.
- [10] GAUDUSSON Jean du Bois, 2003, « Les élections à l'épreuve de l'Afrique », in Cahiers du Conseil constitutionnel n° 13 (Dossier: La sincérité du scrutin).
Article consulté sur <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseilconstitutionnel/francais/nouveaux-cahiers-du-conseil/cahier-n-13/leselections-a-l-epreuve-de-l-afrique.52040.html>.
- [11] LEROY-LADURIE Emmanuel, 1973, Le Territoire de l'historien, Paris, Gallimard.
- [12] Libération (journal) du 07/05/2005.
- [13] METOU Brusil Miranda, 2013, Les codes de bonne conduite aux élections ou l'invasion du droit constitutionnel par du « droit mou » dans les démocraties nouvelles ou rétablies en Afrique noire francophone, in *Revue française de droit constitutionnel*, n°95, pp. 639-660.
- [14] PNUD info N°08 Janvier-Mars 2010.
- [15] Rapport de la mission d'établissement des faits de l'ONU sur le Togo, 2005.
- [16] Rapport de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne, 2010.
- [17] Rapport Intérimaire N°5 de l'UE, du 24-30 juillet 2013.
- [18] SAKPANE-GBATI Biléou, 2011, « La démocratie à l'africaine », *Éthique publique* [En ligne], vol. 13, n° 2 | 2011, mis en ligne le 30 octobre 2012, consulté le 06 novembre 2024. URL: <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/679>; DOI: <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.679>
- [19] Togo-presse, n°7058 du vendredi 24 juin 2005.
- [20] Togo-presse, N° 7738 du 10 mars 2008.
- [21] Togo-presse, N° 8109 du 1er septembre 2009.
- [22] Togo Presse, N°9104 du 23/08/2013.
- [23] ZALAGOYE Blaise, 2005, Elections et transition démocratique en République centrafricaine, mémoire de Master en droits de l'homme et action humanitaire, soutenu à Université catholique d'Afrique centrale.